

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 MAI 2022**

Délibération
n°2022.05.064.B

**Contrat Départemental
d'Animation : demande de
subvention 2022**

LE VINGT CINQ MAI DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30, les membres du Bureau Communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 19 mai 2022

Secrétaire de Séance : Gérard DEZIER

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Michel BUISSON, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Xavier BONNEFONT à Michel ANDRIEUX, Gérard DESAPHY à Isabelle MOUFFLET, Hélène GINGAST à Michel GERMANEAU, Michaël LAVILLE à Hassane ZIAT, Pascal MONIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU à François ELIE,

Excusé(s) : Dominique PEREZ

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2022

DÉLIBÉRATION
N° 2022.05.064.B

ENFANCE - JEUNESSE

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

CONTRAT DEPARTEMENTAL D'ANIMATION : DEMANDE DE SUBVENTION 2022

L'objectif des Contrats Départementaux d'Animation (CDA) portés par le département de la Charente, est de favoriser, en partenariat avec les associations et acteurs locaux, le développement d'animations éducatives, culturelles et sportives, en complément des offres du territoire.

Depuis 2017, GrandAngoulême est éligible au CDA, pour plusieurs activités culturelles et sportives qui touchent un public varié, dont celles de l'Eté Actif et Solidaire, mises en œuvre par des partenaires.

Pour 2022, le Département propose de reconduire un Contrat d'Animation avec GrandAngoulême et ses partenaires, composé de :

- 2 fiches actions « Eté Actif Sportif et Solidaire », pour le site de Roullet-Saint Estèphe (porté par le Centre Social Effervescentre), et pour le site du Plan d'Eau de la Grande Prairie de Saint-Yrieix sur Charente (porté par la Fédération Charentaise des Œuvres Laïques) ;
- 1 fiche action pour les ateliers de pratiques artistique de l'Ecole d'Art de GrandAngoulême du site de Dirac.

Compte tenu des bilans des actions 2021, de la volonté des porteurs de projets de poursuivre ces actions, et de la volonté de développer des actions en lien avec le site du Plan d'Eau de la Grande Prairie, labellisé « Station Sport Nature », le montant de la demande de subvention 2022 pour le Contrat Départemental d'Animation s'élève à 13 250 €, soit 3 000 € supplémentaire par rapport à la subvention 2021, afin de compléter les offres d'activité au plan d'Eau.

Je vous propose :

D'APPROUVER la reconduction du Contrat Départemental d'Animation 2022 sur la base des propositions ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à déposer un dossier auprès du Département de la Charente, sollicitant une subvention de 13 250 € au titre du Contrat Départemental d'Animation.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
(M. Michel BUISSON ne prend pas part au débat et au vote)
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
Reçu à la préfecture de la Charente le :	Affiché le :
30 mai 2022	30 mai 2022